



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'AURORE BORÉALE VINGT-NEUVIÈME (29^e) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 27 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal de la vingt-neuvième (29^e) assemblée générale annuelle des membres du *Centre de la petite enfance L'Aurore Boréale* agréé bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, tenue le 27 septembre 2017 à 19 h 30, au Centre communautaire Nazareth, 455 rue Cartier, à Rimouski.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président du conseil d'administration, M. Bruno-Gabriel Vargas, ouvre l'assemblée générale annuelle à 19 h 38 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président du conseil d'administration, M. Bruno-Gabriel Vargas, fait la lecture de l'avis de convocation et, puisqu'il y a 21 membres, le quorum est atteint.

Étaient présents(e)s :

Mme Nancy Robichaud, RSG
Mme Annick Côté, employée
Mme Geneviève Falardeau, employée
Mme Martine Deschênes, RSG
Mme Mélissa Dubé, employée
Mme Isabelle Chouinard-Proulx, parent
Mme Annie-Claude Savoie, parent
Mme Isabelle Brillant, parent

Mme Sophie Anne Morin, parent
Mme Caroline Proulx, parent
Mme Michèle Bossé, parent
Mme Caroline Gagnon, employée
Mme Catherine Côté, parent
Mme Caroline Plourde, comptable
M. Bruno-Gabriel Vargas, parent
M. Simon Dufresne, employé

3. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Sophie Anne Morin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Bossé IL EST RÉSOLU de nommer M. Bruno Gabriel Vargas comme président.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Isabelle Brillant, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Bossé, IL EST RÉSOLU de nommer Mme Catherine Côté comme secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite les membres à faire individuellement la lecture de l'ordre du jour. Il vérifie s'il y a des points à ajouter.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Geneviève Falardeau DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Annick Côté, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant en inversant les points 5 et 6 afin de permettre à Mme Caroline Plourde, vérificatrice, de quitter après sa présentation, d'ajouter au point 11 « Siège n° 9 : membre issu du milieu (mandat de 2 ans) » et de laisser le point 12 « questions diverses » ouverts.

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum;
- 3- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2016;
- 6- Présentation et adoption du rapport financier;
- 7- Présentation et adoption du rapport du conseil d'administration;
- 8- Présentation et adoption du rapport d'activités du CPE L'Aurore Boréale;
- 9- Choix du vérificateur pour la prochaine année financière;
- 10- Résolution pour ratifier les actes des administrateurs;
- 11- Élection des membres du prochain conseil d'administration :

Siège n° 2 :	Poste parent (milieu familial)	(mandat de 1 an)
Siège n° 5 :	Poste parent (milieu familial)	(mandat de 2 ans)
Siège n° 6 :	Poste RSG	(mandat de 2 ans)
Siège n° 7 :	Poste parent (installation)	(mandat de 2 ans)
Siège n° 8 :	Poste parent (installation)	(mandat de 2 ans)
Siège n° 9 :	Poste membre issu du milieu	(mandat de 2 ans)
- 12- Questions diverses;
- 13- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2016

Les membres en font la lecture individuellement. Une correction est à apporter à la page 4 « Siège no 4 : parent en installation (mandat de deux ans) », deuxième ligne, changer « siège no 8 » par « siège no 4 ».

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Annick Côté DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Bossé, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER

Mme Caroline Plourde, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, fait la présentation du rapport financier 2016-2017 et répond aux questions.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Caroline Gagnon DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Isabelle Brillant, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration, M. Bruno-Gabriel Vargas, en fait la lecture.

L'assemblée remercie M. Vargas pour ses 11 ans d'implication au sein du conseil d'administration.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Isabelle Chouinard-Proulx DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Caroline Gagnon, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport du conseil d'administration pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CPE L'AURORE BORÉALE

Le directeur général, M. Simon Dufresne, en fait la lecture et répond aux questions des membres.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Nancy Robichaud, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Caroline Gagnon, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport d'activités du CPE L'Aurore Boréale l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CHOIX DU VÉRIFICATEUR POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Considérant que la soumission de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la prochaine année est au même coût que pour les années 2015-2016 et 2016-2017 et qu'un processus d'accompagnement est en cours, le conseil d'administration souhaite poursuivre avec eux pour l'année 2017-2018.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bruno-Gabriel Vargas, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Isabelle Brillant, IL EST RÉSOLU de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, pour faire l'audit des états financiers du CPE L'Aurore Boréale pour l'année financière se terminant le 31 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RÉOLUTION POUR RATIFIER LES ACTES DES ADMINISTRATEURS

Le président, M. Bruno-Gabriel Vargas, explique aux membres la signification de ce point.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Geneviève Falardeau, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Annie-Claude Savoie, IL EST RÉSOLU de ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ÉLECTION DES MEMBRES DU PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ainsi que d'un(e) scrutateur (trice).

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Sophie Anne Morin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Mélissa Dubé, IL EST RÉSOLU de nommer M. Bruno-Gabriel Vargas et Mme Michèle Bossé respectivement président et secrétaire d'élection. Mme Annick Côté et Mme Geneviève Falardeau agiront à titre de scrutatrices.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Siège n° 2 : parent en milieu familial (mandat d'un an)

Mise en candidature :

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Geneviève Falardeau DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Catherine Côté, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Caroline Proulx au siège n° 2. Mme Proulx refuse.

Le poste demeure vacant et pourra être comblé en cours d'année par le conseil d'administration.

Siège n° 5 : parent en milieu familial (mandat de deux ans)

Mises en candidature :

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Sophie Anne Morin DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Catherine Côté, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Isabelle Brillant au siège n° 5. Mme Brillant accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Mélissa Dubé DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Caroline Gagnon, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Caroline Proulx au siège n° 5. Mme Proulx refuse.

Mme Isabelle Brillant est élue par acclamation.

Siège n° 6 : Responsable d'un service de garde en milieu familial (mandat de deux ans)

Mise en candidature :

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Mélissa Dubé DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Geneviève Falardeau, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Martine Deschênes au siège n° 6. Mme Deschênes accepte.

Mme Martine Deschênes est élue par acclamation.

Siège n° 7 : parent en installation (mandat de deux ans)

Mises en candidature :

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Catherine Côté DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Isabelle Brillant, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Sophie Anne Morin au siège n° 7. Mme Morin accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Catherine Côté DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Isabelle Brillant, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Annie-Claude Savoie au siège n° 7. Mme Savoie accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bruno-Gabriel Vargas DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Isabelle Brillant, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Catherine Côté au siège n° 7. Mme Côté accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Catherine Côté DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Annick Côté, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Isabelle Chouinard-Proulx au siège n° 7. Mme Chouinard-Proulx accepte.

Mme Sophie Anne Morin est élue à majorité.

Siège n° 8 : parent en installation (mandat de deux ans)

Mises en candidature :

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Isabelle Brillant DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Annie-Claude Savoie, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Catherine Côté au siège n° 8. Mme Côté accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bruno-Gabriel Vargas DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Isabelle Brillant, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Annie-Claude Savoie au siège n° 8. Mme Savoie accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Isabelle Brillant DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Caroline Proulx, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Isabelle Chouinard-Proulx au siège n° 8. Mme Chouinard-Proulx accepte.

Mme Catherine Côté est élue à majorité.

Siège n° 9 : membre issu du milieu (mandat de deux ans)

Mises en candidature :

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Annick Côté DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Catherine Côté, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Annie-Claude Savoie au siège n° 9. Mme Savoie accepte.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Isabelle Brillant DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Catherine Côté, IL EST RÉSOLU de proposer Mme Isabelle Chouinard-Proulx au siège n° 9. Mme Chouinard-Proulx accepte.

Mme Annie-Claude Savoie est élue à majorité.

Le président de l'assemblée énumère les membres nouvellement élus au conseil d'administration :

- Siège n° 2 : Poste parent (milieu familial) Vacant
- Siège n° 5 : Poste parent (milieu familial) Mme Isabelle Brillant
- Siège n° 6 : Poste RSG Mme Martine Deschênes
- Siège n° 7 : Poste parent (installation) Mme Sophie Anne Morin
- Siège n° 8 : Poste parent (installation) Mme Catherine Côté
- Siège n° 9 : Poste membre issu du milieu Mme Annie-Claude Savoie

Félicitations aux nouvelles élues!

12. QUESTIONS DIVERSES

Madame Isabelle Brillant remercie Mme Nancy Robichaud pour son implication au sein du conseil d'administration.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DE M. Bruno-Gabriel Vargas, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Nancy Robichaud, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée générale annuelle. Il est 9h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature de la secrétaire